REPUBLIQUE FRANCAISE

AP-2025-32 / DIRECTION MUSÉE ET PATRIMOINE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE GUYANE

Assemblée Plénière du 17/04/2025

Délibération n° AP-2025-32 – Actualisation du projet scientifique et culturel de la Maison des cultures et mémoires de Guyane (MCMG), phase 2, site Jean-Martial

L'an deux mil vingt cinq et le jeudi 17 avril à 09h00, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est réunie en séance plénière à la Cité Administrative Territoriale : «Salle des Délibérations», sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FEREIRA, Président.

Etaient présents : M. Jean-Paul FEREIRA, Mme Annie ROBINSON CHOCHO, M. Thibault LECHAT VEGA, M. Philippe BOUBA, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, M. Emmanuel PRINCE, M. Jean-Luk LEWEST, M. Raymond DEYE, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Sherly ALCIN, M. François BAGADI, Mme Catherine LÉO, M. Julnor BELIZAIRE, Mme Isabelle PATIENT, Mme Nelly DESMANGLES, M. Lucien ALEXANDER, Mme Christiane BARBE, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. René MONERVILLE, M. Christian NOKO, Mme Marie-Lucienne RATTIER, M. Zadkiel SAINT-ORICE, Mme Sergina TELON, M. Benfélino WAARHEID, Mme Keena Annick LEONCE, M. Rodolphe ALEXANDRE

Etaient représentés : Monsieur Gabriel SERVILLE a donné procuration à Madame Annie ROBINSON CHOCHO, Madame Aïssatou CHAMBAUD a donné procuration à Madame Keena Annick LEONCE, Madame Bernadette DUCLONA CONSTANT a donné procuration à Monsieur Gilles LE GALL, Madame Tiarrah STEENWINKEL a donné procuration à Monsieur Jean-Paul FEREIRA, Madame Audrey MARIE a donné procuration à Madame Isabelle PATIENT, Monsieur Albéric BENTH a donné procuration à Madame Catherine LÉO, Monsieur Denis GALIMOT a donné procuration à Monsieur Pierre DESERT, Madame Magda SOESANNA a donné procuration à Madame Nelly DESMANGLES, Monsieur Félix DADA a donné procuration à Monsieur Julnor BELIZAIRE, Monsieur Boris CHONG-SIT a donné procuration à Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Madame Léda GEORGES MATHURIN a donné procuration à Madame Sergina TELON, Monsieur Crépin KEZZA a donné procuration à Monsieur Benfélino WAARHEID, Monsieur Claude PLENET a donné procuration à Monsieur Jean-Claude LABRADOR, Madame Isabelle VERNET a donné procuration à Monsieur Zadkiel SAINT-ORICE, Monsieur Enrico WILLIAM a donné procuration à Madame Christiane BARBE

Etaient absents : Mme Patricia SAID, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. François RINGUET, Mme Mirta TANI, M. Jocelyn Roger THERESE, M. Akama OPOYA

Vu le Code du Patrimoine en ses articles L 441-2 et D 442-15, rendant le projet scientifique et culturel obligatoire pour tout musée de France, ainsi que pour l'octroi d'une subvention de l'Etat à un projet de construction, d'extension ou de réaménagement d'un musée de France ;

Vu l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 17 septembre 2003, attribuant l'appellation « Musée de France », en application des dispositions de l'article 18-II de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002, aux collections du musée Alexandre-Franconie et du musée des Cultures guyanaises, à compter du 1er février 2003 ;

Vu la délibération n° AP-2020-116 du 16 décembre 2020 de l'Assemblée Territoriale de Guyane, approuvant le schéma territorial de développement culturel 2020-2024 ;

Vu la délibération n° AP-2025-04 du 6 février 2025 de l'Assemblée Territoriale de Guyane, prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025.

Vu le rapport n° AP-2025-39-6 du Président de la Collectivité Territoriale de Guyane ;

Entendu l'avis du CESECEG (Conseil Economique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Education de Guyane)

Entendu l'avis de la commission Culture, Jeunesse, Politique sportive et Vie associative du 15/04/2025

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane du présent rapport n°AP-2025-39-6

ARTICLE 1 : **APPROUVE** l'actualisation du projet scientifique et culturel de la Maison des cultures et mémoires de Guyane (MCMG), phase 2, site Jean-Martial.

ARTICLE 2 : **APPROUVE** le lancement d'appels à manifestation d'intérêt pour les espaces à vocation économique du projet, dédiés au restaurant et aux boutiques.

ARTICLE 3 : **AUTORISE** le Président de l'Assemblée de Guyane à signer au nom et pour le compte de la Collectivité Territoriale de Guyane tous les documents s'y afférents.

ARTICLE 4 : Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le Directeur général des services et le Payeur territorial sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de la Collectivité Territoriale de Guyane.

49 POUR	M. Gabriel SERVILLE, M. Jean-Paul FEREIRA, Mme Annie ROBINSON CHOCHO, M. Thibault LECHAT VEGA, M. Philippe BOUBA, Mme Aïssatou CHAMBAUD, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, M. Emmanuel PRINCE, M. Jean-Luk LEWEST, Mme Tiarrah STEENWINKEL, M. Raymond DEYE, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Sherly ALCIN, M. François BAGADI, Mme Catherine LÉO, Mme Audrey MARIE, M. Julnor BELIZAIRE, M. Albéric BENTH, Mme Isabelle PATIENT, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, M. Félix DADA, Mme Nelly DESMANGLES, M. Lucien ALEXANDER, Mme Christiane BARBE, M. Boris CHONG-SIT, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Crépin KEZZA, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. René MONERVILLE, M. Christian NOKO, M. Claude PLENET, Mme Marie-Lucienne RATTIER, M. Zadkiel SAINT-

	ORICE, Mme Sergina TELON, Mme Isabelle VERNET, M. Benfélino WAARHEID, M. Enrico WILLIAM, Mme Keena Annick LEONCE, M. Rodolphe ALEXANDRE
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	
NUL(S)	

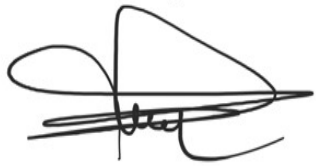
La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cayenne.

Fait et délibéré à Cayenne, le 17 avril 2025.

Date d'envoi en préfecture : 19/05/2025
Date de retour préfecture : 19/05/2025
Identifiant de télétransmission : 973-200052678-20250417-lmc175793-DE-1-1
Publiée le : 19/05/2025

* Le 1er Vice-Président

Par délégation



Jean-Paul FEREIRA